

Réf: Dossier 408631

Avis de constitution

SOCIETE « GOOD WILL »

Siège ABIDJAN COCODY M'BADON, Lot 437 Bis, Ilot
70

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/04/2025 , et enregistrés au CEPICI le 30/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOOD WILL »

Objet : LA COMMERCIALISATION, L'IMPORTATION ET L'EXPORTATION DE MARCHANDISES DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cent Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY M'BADON, Lot 437 Bis, Ilot
70

Dirigeant(s) M PAIDI LAKSHMAN KUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02666 du 02/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33194/GTCA/RC/2025 du 02/06/2025

